

ANALYSE SUR LA CYBERINTIMIDATION : PRISE DE RÉALITÉ

Jeunesse, J'écoute
mise à jour 2012
de l'étude
sur la
cyberintimidation



TABLE DES MATIÈRES

- **Faits saillants du rapport ... 3**
- **Introduction ... 6**
- **Les jeunes et la technologie ... 6**
- **La cyberintimidation – notions de base ... 7**
 - **Qu'est-ce que la cyberintimidation?... 7**
 - **Intimidation et cyberintimidation ... 8**
 - **Une comparaison ... 9**
 - **Qui en sont victimes? ... 9**
 - **Qui sont les intimidateurs? ... 9**
 - **Les effets de la cyberintimidation ... 9**
 - **La cyberintimidation et le suicide ... 9**
- **Sondage Jeunesse, J'écoute sur la cyberintimidation 2011 : les résultats comparés ... 10**
- **Résumé des conclusions ... 14**
- **Soutenir nos jeunes ... 14**
- **Bibliographie ... 18**

Recherche et rédaction :

Lila Knighton, MSS, TSA, Directrice de la gestion des connaissances

Janice Kelly, MA, Rédactrice de recherche

Dr. Alexandra Kimball, rédactrice jeunesse

Étude établie sur les données suivantes :

Les réponses au sondage sur la cyberintimidation recueillies sur jeunessejecoute.ca, entre le 11 avril et 26 avril 2011

La grammaire et l'orthographe des messages cités ont été modifiées pour faciliter la lecture. L'anonymat des auteurs a été préservé.

Les tendances dégagées ici sont basées sur l'information recueillie par Jeunesse, J'écoute et peuvent ne pas correspondre à celles observées dans l'ensemble de la population.

« C'est facile de dire N'IMPORTE QUOI derrière un écran d'ordi ou de téléphone. Mais face à face, c'est une autre histoire. »

Pourcentage de jeunes victimes de cyberintimidation

65 % des jeunes ayant répondu au sondage sur la cyberintimidation mené par Jeunesse, J'écoute en 2011 ont affirmé avoir déjà été victime de cyberintimidation au moins une fois.

Comment les jeunes sont-ils victimes de cyberintimidation?

En comparant les sondages menés en 2011 et en 2007, nous constatons que les sites de réseautage social (tel que Facebook) et les plateformes de communication telles qu'IM/MSN ont échangé leurs rangs. En effet, alors que les réseaux sociaux occupaient à l'époque le troisième rang, ils sont maintenant au premier rang, tandis que la messagerie instantanée occupe la troisième place. Selon les répondants, la cyberintimidation est plus répandue sur les plateformes de réseaux sociaux. De plus, puisque les jeunes délaissent la communication par courriel en faveur de la messagerie texte, ce type de communication occupe désormais le deuxième rang.

De quel type de cyberintimidation les jeunes sont-ils victimes?

En 2007, les expériences de cyberintimidation les plus vécues par les répondants incluaient « se faire traiter de noms », « être victime de rumeurs » et « se faire menacer ou avoir peur ».

Dans le sondage effectué en 2011, les insultes, les rumeurs et les menaces sont des actes encore très souvent mentionnés dans les descriptions recueillies (souvent une combinaison de ces actes). Certains jeunes ont en outre décrit des situations où des photographies ou des vidéos ont été publiées sur des sites de réseautage social, sans le consentement de la personne concernée.

Le signalement des actes de cyberintimidation

La plupart des jeunes continuent de croire qu'il est inutile de dénoncer la cyberintimidation. Lorsque nous avons demandé aux répondants vers qui ils se tourneraient s'ils étaient victimes de cyberintimidation, la majorité (65 %) a mentionné qu'ils en parleraient à un ami avant d'en parler à un parent, un enseignant ou un intervenant. 15 % ont répondu « autre » suggérant qu'ils n'en parleraient à personne.

Malheureusement, la plupart des jeunes croient qu'ils ont peu de recours lorsqu'ils sont confrontés à la cyberintimidation.

Les recommandations de Jeunesse, J'écoute pour faire face à la cyberintimidation

1. Éduquer les Canadiens au sujet des problématiques liées à la cyberintimidation.

Les adultes doivent être conscients que la technologie fait partie intégrante de la vie des jeunes d'aujourd'hui, et que cette tendance n'est pas près de s'essouffler. Nous ne pouvons donc pas tenter d'enrayer des problèmes comme la cyberintimidation en restreignant l'usage des téléphones cellulaires, des ordinateurs ou de tout autre appareil technologique, au risque d'aliéner davantage les jeunes. Les adultes devraient plutôt se familiariser avec les technologies utilisées par les jeunes et connaître, ne serait-ce qu'en superficie, les plateformes les plus populaires auprès des jeunes ainsi que les paramètres de confidentialité qui s'y appliquent.

À ce sujet, Jeunesse, J'écoute recommande le développement et l'implantation d'une campagne nationale d'éducation, basée les meilleures pratiques existantes, afin :

- d'augmenter la compréhension de l'importance de la technologie dans la vie des jeunes;
- d'enseigner et de favoriser l'empathie et les comportements sociaux responsables lors de communications sur Internet;
- d'initier des discussions qui aideront les jeunes à identifier et à cibler les actes de cyberintimidation;
- d'enseigner aux jeunes des étapes pratiques afin de faire face à la cyberintimidation, telles que de bloquer une personne ayant un comportement inapproprié ou menaçant;
- de familiariser les adultes aux signes démontrant qu'un jeune est peut-être victime de cyberintimidation (incluant les changements d'habitudes ou de comportement, les pertes d'intérêt pour les activités sociales, les changements dans la fréquence d'utilisation d'internet ou du téléphone et la réticence à aller à l'école);
- de s'assurer que les adultes comprennent les différentes étapes requises afin d'aborder les cas de cyberintimidation.

2. Développer des définitions et des lignes directrices claires afin de mieux définir la cyberintimidation.

Lorsque les jeunes sont victimes de cyberintimidation, ils devraient facilement avoir accès à de l'information claire, développée spécifiquement pour les adultes et les jeunes, afin d'être informés des protocoles et des politiques en matière d'intimidation et de cyberintimidation, tant au niveau scolaire qu'au niveau municipal, provincial et national.

Les définitions reliées à l'intimidation et à la cyberintimidation devraient être identiques dans toutes les provinces. De l'information claire et précise devrait être fournie aux parents et aux membres du personnel des établissements scolaires afin qu'ils puissent déterminer ce qui constitue un acte d'intimidation ou de cyberintimidation, d'identifier les comportements qui correspondent à ces définitions et d'offrir de l'assistance afin de déterminer les mesures appropriées pour chaque circonstance.

3. Soutenir les actions qui s'adressent à la cyberintimidation.

Le gouvernement devrait soutenir les organismes de services sociaux et les écoles afin de réduire la cyberintimidation et toute autre forme de victimisation, de préjugés et de discrimination au sein de la société canadienne. Tous les programmes devraient être conçus selon des critères spécifiques et fondés selon des données probantes. Ils devraient de surcroît promouvoir l'apprentissage émotionnel et la socialisation, offrir du soutien individuel et s'adapter aux différents contextes¹.

¹ Promoting Relationships and Eliminating Violence Network (PREVNet). (2007). Bullying Prevention and Intervention. Retrieved April 2, 2012 from PREVNet website:
<http://prevnet.ca/LinkClick.aspx?fileticket=vmQs6po5niU%3d&tabid=392>

I. Introduction

I. INTRODUCTION

En avril 2007, Jeunesse, J'écoute publiait *La cyberintimidation : une nouvelle réalité pour les jeunes*. Cette étude était basée sur les réponses de plus de 2 500 jeunes à un sondage sur la cyberintimidation qui, à l'époque, était un phénomène tout récent. Depuis, la cyberintimidation a soulevé un grand intérêt dans les secteurs de la recherche, de la consultation psychologique et de l'éducation. Elle est maintenant aussi bien connue du grand public, notamment à la suite d'une série de suicides de jeunes provoqués par du harcèlement en ligne, vers la fin de 2010 et le début de 2011.

Le présent document fait suite à cette étude de 2007. Nous y discuterons des plus récentes recherches sur la cyberintimidation. On y trouvera un bref aperçu comparatif des données actuelles et des données de 2007. Les données de 2011 ont été recueillies au moyen d'un sondage en ligne effectué à partir de notre site. Ce sondage souhaitait dégager les tendances quant au comportement en ligne des jeunes, du moins, celui que nos visiteurs ont bien voulu nous révéler. Nous concluons par des recommandations mises à jour destinées aux adultes désireux de soutenir les jeunes de leur entourage, qui baignent de plus en plus dans une réalité sociale vécue par l'entremise de la technologie.

II. LES JEUNES ET LA TECHNOLOGIE

Contrairement à la croyance populaire, le comportement des jeunes de 13 à 17 ans à l'égard des nouvelles technologies diffère peu, dans son ensemble, de celui des autres groupes d'âge. Cela dit, les jeunes utilisent davantage la messagerie texte (*les textos*) à partir de leur cellulaire que les utilisateurs plus âgés. Ils préfèrent nettement les textos aux courriels ou aux appels téléphoniques. En effet, ils envoient plus de messages texte que tous les autres groupes d'âge – plus de 2 000 par mois en moyenne. Les jeunes fréquentent aussi davantage que les adultes les réseaux sociaux, tel Facebook (Nielsen, 2009).

La popularité des messages texte et des réseaux sociaux auprès des jeunes reflètent l'importance de la communication à l'adolescence. Les messages texte permettent aux adolescents de communiquer les uns avec les autres fréquemment, en privé et en « temps réel », tandis qu'à travers les réseaux sociaux ils recueillent des informations, expriment leurs identités, établissent et entretiennent des amitiés. Parmi la myriade d'options technologiques, les adolescents choisissent les outils qui leur permettent d'accomplir de façon efficace et créative le travail de maturation et de socialisation propre à leur âge. La popularité des technologies de communication n'est donc pas une tendance préoccupante, mais plutôt une actualisation normale des pratiques sociales des adolescents dans notre époque numérique (Boyd, 2009).

Pour les jeunes qui ont grandi avec les technologies de communication, la distinction entre la vie en ligne et hors ligne est mince. Les activités accomplies en ligne ou au moyen d'autres technologies sont souvent aussi « réelles » et significatives pour les adolescents que celles réalisées sur le terrain ou en personne. En conséquence, la vie en ligne des jeunes est à la fois une extension et un miroir de leur vie hors ligne, un fait important à noter pour bien comprendre la cyberintimidation (Boyd, 2009).

III. LA CYBERINTIMIDATION – NOTIONS DE BASE

Qu'est-ce que la cyberintimidation?

La cyberintimidation peut être définie comme l'utilisation des technologies de la communication pour menacer, harceler, humilier ou exclure quelqu'un (Mishna et coll., 2011). À mesure que les technologies de la communication évoluent et que de plus en plus de jeunes y ont accès, la cyberintimidation peut s'exercer à travers un éventail de médias.

En voici quelques-uns :

- Appels téléphoniques
- Textos (avec ou sans images)
- Messagerie instantanée (ex. MSN)
- Plateformes des réseaux sociaux (ex. Facebook ou Myspace)
- Sites de microblogues (ex. Twitter)
- Sites sociaux de type *question - réponse* (ex. Formspring)
- Sites de popularité (ex. Hot or Not)
- Sites de jeux en ligne
- Forums en ligne

Les jeunes s'adonnent à la cyberintimidation de diverses façons. En voici quelques exemples :

- Lancer des rumeurs par des textos, des courriels ou sur les réseaux sociaux
- Envoyer ou relayer en ligne des informations ou des images gênantes (y compris des images contrefaites)
- Usurper l'identité de quelqu'un en ligne dans le but de l'embarrasser ou de nuire à sa réputation
- Insulter quelqu'un ou se moquer de lui au moyen de textos, de courriels ou sur les réseaux sociaux, les blogues ou toute autre technologie de la communication
- Coter l'apparence, l'intelligence ou la personnalité de quelqu'un sur les sites de popularité
- Proférer des menaces physiques envers quelqu'un par l'entremise des technologies de communication

Intimidation et cyberintimidation

Ce qui fait de la cyberintimidation un phénomène à part c'est la nature technologique, et ce, pour un bon nombre de raisons :

- **L'intimidateur peut agir de façon anonyme.** Le caractère anonyme d'Internet et de la technologie des cellulaires rend très difficile l'identification des auteurs d'actes d'intimidation.
- **L'intimidateur agit de loin.** Les intimidateurs n'agissent pas en présence de leurs victimes. Ils ne peuvent donc pas voir la souffrance qu'ils causent, et, conséquemment, dans certains cas, ne peuvent pas en saisir la gravité.
- **La cible est toujours atteignable.** Le contact étant virtuel, le jeune intimidateur peut agresser ses victimes à toute heure du jour. Les agressions peuvent être commises en dehors des heures d'école, à l'extérieur du territoire de l'école et même du quartier.
- **L'agression peut se répandre.** Les photos, les rumeurs et les informations (vraies ou contrefaites) peuvent être reproduites facilement et diffusées rapidement en ligne et par l'entremise des cellulaires.
- **Il n'existe pas de véritable autorité en ligne.** Le cyberespace étant pour ainsi dire exempt de règles associées à des sanctions, les actes abusifs ou dommageables peuvent être commis en toute impunité.
- **Le public est illimité.** Les gestes de cyberintimidation peuvent être diffusés à un très grand nombre de contacts. Une fois affichés sur un blogue ou un site, ils peuvent être vus et lus en ligne par n'importe qui.
- **Un plus grand nombre de gens peuvent s'impliquer dans une campagne de cyberintimidation.** De par la nature même de la cyberintimidation, il est plus facile de former de plus grands groupes d'agresseurs que dans le cas d'intimidation traditionnelle.
- **La cyberintimidation peut s'ajouter à l'intimidation en personne.** Beaucoup de jeunes harcelés en ligne subissent en plus de l'intimidation en personne (Sontag et coll., 2011). Les effets combinés de l'intimidation et de la cyberintimidation sont particulièrement nocifs pour le bien-être des jeunes (Hinduja & Patchin, 2010).
- **Beaucoup de ceux impliqués dans la vie des jeunes (parents et/ou enseignants) ne savent pas comment réagir.** Par exemple, si beaucoup d'écoles ont établi des politiques efficaces contre l'intimidation, elles n'ont rien pour contrer la cyberintimidation. Les perceptions des jeunes quant à l'incompréhension des adultes devant leurs comportements en ligne ou devant les effets de la cyberintimidation creusent davantage le fossé.

Qui en sont victimes?

Bien que les gens de tous âges puissent être victimes de cyberintimidation, les 12 à 14 ans sont les plus à risque (Tokunaga, 2010). Les recherches semblent indiquer que les filles risquent davantage de subir de la cyberintimidation que les garçons (Engupta & Chaudhuri, 2011; Tokunaga, 2010), à l'inverse de la dynamique de l'intimidation traditionnelle où ce sont « les garçons qui sont plus susceptibles que les filles d'être impliqués dans des gestes d'intimidation, tant comme agresseurs que comme victimes » (p. 280, Sontag et coll., 2011).

Qui sont les intimidateurs?

Les jeunes qui s'adonnent à la cyberintimidation ne sont pas toujours les mêmes que ceux qui s'engagent dans l'intimidation en personne. Les jeunes qui semblent par ailleurs pacifiques peuvent s'adonner à de la cyberintimidation parce que la technologie leur donne un sentiment de sécurité et les garde à distance de leurs victimes (Tokunaga, 2010). À l'abri de l'anonymat, les jeunes ont tendance à s'en prendre à des pairs qu'ils perçoivent comme « imposants » ou « menaçants » en personne ou parfois carrément par vengeance (Dooley et coll., 2009).

Les effets de la cyberintimidation

À l'instar de l'intimidation, la cyberintimidation peut causer des dommages graves à la santé mentale et au bien-être des jeunes. Selon des études récentes, la cyberintimidation provoque des effets négatifs sur les plans social, émotionnel et dans l'apprentissage scolaire; soit l'anxiété, la baisse de concentration, la chute des résultats scolaires, les sentiments de désespoir et d'isolement, la dépression et les tendances suicidaires (Fredstrom et coll., 2011; Hinduja & Patchin, 2010; Klomek et coll., 2010; Tokunaga, 2010). Les intimidateurs subissent également les impacts de la cyberintimidation et peuvent présenter un plus haut risque de problèmes de relations personnelles, de délinquance, d'abus de drogue et de tendances suicidaires (Mishna et coll., 2011; Klomek et coll., 2010).

Le rapport de recherche Jeunesse, J'écoute 2011 (*La santé mentale et le bien-être chez les jeunes : quel rôle l'espoir joue-t-il?*) examine à quel point la violence et d'autres expériences sociales négatives peuvent miner le bien-être d'un jeune et sa capacité à imaginer un avenir prometteur. Pour prendre connaissance de ce rapport, visitez notre galerie de presse à org.jeunessejecoute.ca

La cyberintimidation et le suicide

De récentes études démontrent que plus un jeune est la cible de gestes d'intimidations, moins il est capable d'y échapper, et plus sa vie est affectée par ces gestes (dans le cas d'intimidation en personne et par les divers médias de cyberintimidation), plus il risque de développer des pensées suicidaires (Fredstrom et coll., 2011; Klomek et coll., 2008). Le risque est encore plus élevé si un jeune, victime d'intimidation répétée est aussi confronté à d'autres facteurs de stress dans sa vie (Hinduja & Patchin, 2010).

IV. SONDAGE JEUNESSE, J'ÉCOUTE SUR LA CYBERINTIMIDATION 2011 : LES RÉSULTATS COMPARÉS

À propos du sondage

En 2007, Jeunesse, J'écoute a mis en ligne un sondage approfondi sur son site des jeunes dans le but de saisir les expériences de cyberintimidation des jeunes. Près de 2 500 jeunes y ont participé. On peut consulter ce rapport à notre galerie de presse à org.jeunessejecoute.ca

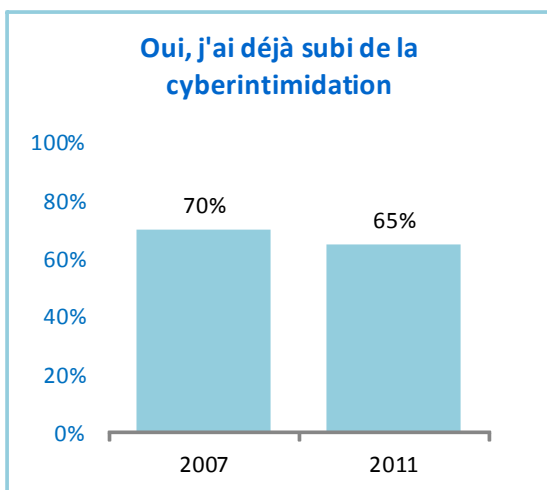
Cette année, nous avons décidé de reprendre le sujet de la cyberintimidation afin de bâtir sur ce que nous avons appris du rapport de 2007. Une version modifiée et abrégée du sondage original a été mise en ligne sur notre site des jeunes pendant environ deux semaines (du 11 au 26 avril 2011). Nous avons reçu 617 réponses, dont environ 10 % de réponses farfelues ou malveillantes et de pourriels. 460 correspondants ont complété le sondage, tandis que le reste des répondants n'a fourni que des données partielles.

Les caractéristiques démographiques des répondants de cette année sont similaires à celles de ceux du sondage de 2007. Les personnes de sexe féminin représentent 74 % des répondants (seulement 2 % de moins par rapport à 2007) et pour les deux sondages 54 % des répondants étaient âgés de 13 à 15 ans. Ce groupe de répondants permet donc de dégager les nouvelles tendances dans la cyberintimidation, étant donné qu'il a été établi que les filles y étaient plus sujettes, tant comme victimes qu'intimidatrices et que c'est le groupe d'âge des 12 à 14 ans qui était le plus à risque (voir ci-dessous pour plus d'information sur les groupes à risque).

Les résultats du sondage

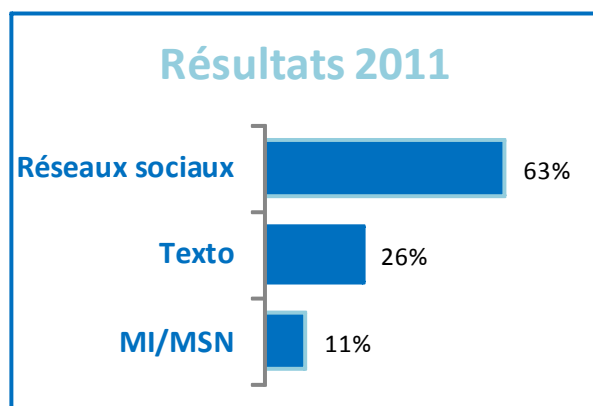
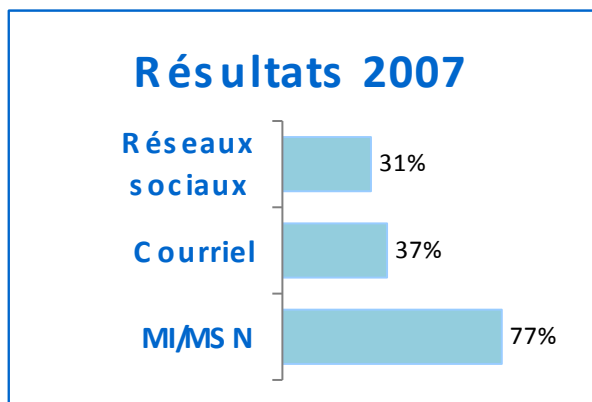
Les résultats du sondage sont analysés ci-dessous question par question en comparaison avec les résultats obtenus en 2007. Les analyses de ces résultats comparés cherchent à établir les tendances en ce qui a trait à la cyberintimidation chez les jeunes.

Q. As-tu déjà été victime de cyberintimidation?



La cyberintimidation ne semble pas avoir augmenté parmi les utilisateurs de nos sites. Cela dit, la plupart en ont fait l'expérience au moins une fois. Tant en 2007 qu'en 2011, la majorité des répondants ont été, au moins une fois, la cible de gestes de cyberintimidation. La baisse observée de 5 % est probablement attribuable au changement de formulation de la question entre 2007 et 2011 (en 2007, on désignait la cyberintimidation sans utiliser ce mot, contrairement au sondage de 2011).

Q. Dans quel média as-tu été victime de cyberintimidation?



De 2007 à 2011, on voit que les réseaux sociaux, selon nos répondants, sont devenus le premier lieu de la cyberintimidation, délogeant la messagerie instantanée. Fait à noter, les jeunes ayant abandonné le courriel au profit des textos pour leurs échanges, ceux-ci sont devenus le deuxième lieu de cyberintimidation.

Q. Quelle est la forme de cyberintimidation avez-vous subie le plus souvent?

En **2007**, les expériences les plus fréquentes de cyberintimidation de nos répondants consistaient « **à se faire traiter de noms ou à se sentir mal, à être menacé ou intimidé, à voir des rumeurs répandues sur leur compte** ».

Dans notre sondage de **2011**, plutôt que de présenter une liste de choix de gestes d'intimidation, nous avons demandé aux répondants de décrire leurs expériences. **Les insultes, les menaces et les rumeurs figurent principalement** dans les descriptions des répondants (souvent combinés d'ailleurs). De plus, plusieurs ont décrit les expériences suivantes :

Des photos et des vidéos indésirables ou des images contrefaites affichées sur des sites de réseaux sociaux.

La nature de la cyberintimidation (insultes, diffusion de rumeurs et menaces) demeure la même quel que soit le type de média utilisé pour commettre et diffuser l'agression.

Chaque fois que je visite Youtube, il y a toujours une gang de trolls (des cyberintimideurs) qui disent au hasard des choses immatures, irrespectueuses, inappropriées et insultantes comme ça, pour rien. Ils pensent qu'ils peuvent dire n'importe quoi parce que c'est sur Internet et qu'ils n'ont pas à s'inquiéter des conséquences. »

« Je m'suis fait traitée de putain alors que j'avais rien fait... je m'suis aussi fait dire qu'on me battrait à mort, ça fait que j'ai dû changer d'école... »

« Avant je visitais le site Formspring où les gens peuvent nous poser des questions anonymement. Au lieu de me poser des questions, quelqu'un qui me disait, caché derrière l'anonymat, que j'étais laide, dégueulasse, que toutes mes amies étaient bien plus belles que moi. Ça a duré un mois environ, jusqu'à ce que je me décide à fermer mon compte. »

Q. Est-ce que de dénoncer la cyberintimidation a changé quelque chose?

En 2007, environ un tiers des répondants qui avaient réagi à la cyberintimidation (que ce soit en rapportant ce qui s'était passé ou en bloquant ou confrontant l'intimidateur) **rapportent que leurs efforts n'ont pas porté fruits**. Plusieurs autres ont indiqué qu'ils avaient le sentiment que dénoncer ou confronter l'intimidateur avait empiré les choses.

Le sentiment que de dénoncer la cyberintimidation ne donne rien semble perdurer selon le sondage 2011. Lorsqu'on demande aux répondants à qui ils parleraient d'abord, s'ils étaient victimes de cyberintimidation, la majorité (65 %) d'entre eux en parlerait à un ami plutôt qu'à un parent, à un enseignant ou à un intervenant. 15 % d'entre eux ont utilisé le champ « autre » pour spécifier qu'ils n'en parleraient à personne.

« J'en parlerai à personne, personne m'écouterait »

« J'en parlerais à personne. J'écrirais sur mes feelings ou bien je laisserais juste aller les choses »

No way, je garderais ça pour moi. C'est mes problèmes, c'est mieux de garder ça de même. »

La majorité des jeunes pense que rapporter un cas de cyberintimidation, particulièrement aux autorités, ne sert à rien. La peur d'être rejeté ou de voir le problème minimisé et la croyance qu'il n'existe pas de moyens efficaces pour contrer la cyberintimidation forment le noyau dur de cette perception des jeunes (basée sur leurs expériences passées).

Q. Selon toi, qu'est-ce qui pourrait aider?

En 2007, les répondants ont proposé des idées pour mettre un terme à la cyberintimidation ou la prévenir. Parmi les suggestions, celles qui appelaient à **moins de tolérance et à plus de recours dans le milieu scolaire** étaient les plus fréquentes, de même que la mise en ligne d'un forum où les victimes pourraient rapporter anonymement des gestes d'intimidation.

Contrairement au sondage de 2007, celui de **2011** invitait les répondants à sélectionner dans une liste de moyens, ceux qui leur paraissaient les plus efficaces:

1. Parler à quelqu'un qui sait ce qu'il en est et qui ne te jugera pas ni te blâmera – 75 %
2. Proposer un moyen de faire cesser les gestes d'intimidation - 65 %
3. Savoir qu'il y a des gens qui te croient quand tu leur racontes ce qui t'arrive – 57 %

Ces résultats indiquent que **les jeunes ont encore l'impression qu'ils n'ont pas beaucoup de recours face à la cyberintimidation**. La majorité d'entre eux a le sentiment qu'une écoute empathique serait déjà d'un grand secours.

Q. Quels message, conseil ou truc donnerais-tu à d'autres jeunes qui subissent de la cyberintimidation ?

(Cette question ne faisait partie que du sondage de 2011; le sondage de 2007 ne comportait pas de question similaire.)

307 jeunes ont répondu à cette question. Les questions se déclinent en plusieurs grandes catégories :

- En parler à quelqu'un ou demander de l'aide (34 %)
- C'est pas toi, c'est eux / te casse pas la tête pour eux, ils en valent pas la peine (16 %)
- Ignore-les (15 %)
- Ça va aller mieux/ ça durera pas tout le temps (9 %)
- Des trucs technos (comment les bloquer, quoi faire) (8 %)
- Prends-toi en charge/confronte l'intimidateur (6 %)
- Ne répond pas ou ne provoque pas (ça va être pire) (5 %)
- Messages piégés / malveillants / pourriels (7 %)

Les répondants pouvaient utiliser un champ texte pour répondre à cette question. En voici quelques extraits :

« C'est facile de dire n'importe quoi à partir d'un ordinateur ou d'un cellulaire. Mais en personne c'est une autre histoire. Et c'est exactement ce que c'est, des mots sur un écran. Même si ça peut être très dur, essaye pas d'avoir le dernier mot, dis rien, si possible. C'est difficile parce que tu peux dire n'importe quoi sans avoir de troubles. Mais fais pas ça, vaux mieux tout simplement les bloquer. »

« Parle-z-en à quelqu'un. Certaines batailles sont trop grosses et trop douloureuses à combattre tout seul. »

« Lâche pas »

« Une de mes amies s'est suicidée après avoir été victime de cyberintimidation. Elle en avait parlé à personne, alors si ça t'arrive va chercher de l'aide. Parle à un prof, un ami ou un parent. Le suicide n'est jamais la seule solution. »

Il est curieux de constater que **les jeunes ont plus tendance à encourager la dénonciation de la cyberintimidation quand eux n'en sont pas les victimes**. Cette tendance est contradictoire à celle qui indique que les jeunes affirment que dénoncer les gestes d'intimidation dont ils étaient victimes n'avait rien donné dans leur cas.

V. RÉSUMÉ DES CONCLUSIONS

La cyberintimidation demeure un problème important pour de nombreux jeunes Canadiens. Bien qu'on ne puisse généraliser les résultats de ce sondage à l'ensemble de la population, ils reflètent tout de même les tendances actuelles et leur évolution, quant à l'utilisation des jeunes de la technologie et aux gestes de cyberintimidation. Les voies qu'emprunte la cyberintimidation reflètent l'évolution de l'utilisation de cette technologie par les jeunes. Les réseaux sociaux comme Facebook et les textos sont devenus les lieux de prédilection de la cyberintimidation, reflétant leur popularité auprès des jeunes Canadiens.

En ce qui a trait à la recherche d'aide, les jeunes semblent penser que rapporter la cyberintimidation aux autorités (enseignants, parents, etc.) représente le meilleur choix, même s'ils estiment qu'au bout du compte cela semble peu efficace pour la faire cesser ou la prévenir. Cela dit, ils insistent sur le besoin d'une meilleure compréhension du phénomène.

Si le visage de la cyberintimidation change, ses effets nocifs ne perdent pas en importance. Les jeunes prennent la cyberintimidation au sérieux et parlent de manière articulée de ses effets. Cela démontre combien leur vie est aussi réelle en ligne qu'hors ligne.

VI. SOUTENIR NOS JEUNES

Les parents, les éducateurs et les professionnels peuvent contribuer à réduire les effets négatifs de la cyberintimidation chez les jeunes en apportant quelques changements importants à leur attitude. Voici quelques pistes :

Faire ses devoirs

- Familiarisez-vous avec la technologie que les jeunes utilisent. Assurez-vous d'acquérir une connaissance de base des plateformes Internet populaires auprès des jeunes et des adolescents, en particulier, des différents niveaux de confidentialité qu'ils offrent.
- Admettez que la technologie fait maintenant partie intégrante de la vie des jeunes. Résoudre des problèmes comme la cyberintimidation en restreignant l'accès des jeunes aux cellulaires, ordinateurs et autres technologies n'aura comme principale conséquence que de les mettre à l'écart, de les isoler de leurs pairs.

- Vérifiez les politiques de l'école concernant l'intimidation et la cyberintimidation.
- Apprenez à reconnaître les signes qui indiquent qu'un jeune vit peut-être de la cyberintimidation. Portez attention aux changements de comportement (par exemple, changements d'habitude ou de personnalité, perte d'intérêt pour les activités sociales, changements d'utilisation du cellulaire ou d'Internet, résistance pour se rendre à l'école, etc.). Ces signes indiquent que le jeune traverse des difficultés, quelles qu'elles soient, mieux vaut vérifier auprès de lui de quoi il en retourne.

Donner l'exemple

- Faites preuve d'empathie et adoptez un comportement social respectueux – ce que les jeunes apprennent hors ligne influencera leur comportement en ligne. Amorcez un dialogue avec votre jeune pour l'aider à comprendre ce que vivent les victimes d'intimidation.
- Bien que les jeunes soient, en général, bien informés des questions de sécurité sur Internet, il est bon de les encourager à approfondir ces connaissances. Encouragez-les à se protéger en ligne au moyen des réglages de confidentialité; discutez des risques associés à la publication de son profil, etc. Donner l'exemple d'un comportement éthique en ligne, par exemple, en demandant la permission avant d'identifier des personnes sur des photos, en n'affichant pas d'informations trop personnelles ou secrètes, etc.
- Enseignez aux jeunes ces quatre étapes de défense contre la cyberintimidation :

1. Stopper

Il peut être tentant de répondre à un message agressif, mais il est préférable de ne pas répliquer.

2. Sauvegarder

Ne pas détruire les messages. Il est bon de conserver ces messages comme preuve de cyberintimidation.

3. Bloquer

La plupart des sites Web – en particulier, les sites de réseaux sociaux, de messagerie instantanée et les forums – donnent la possibilité de bloquer des utilisateurs aux comportements inappropriés ou menaçants.

4. En parler

Les jeunes victimes de cyberintimidation devraient rapporter la chose à un adulte.

Être à l'écoute

- Avant de discuter avec un jeune de cyberintimidation, assurez-vous d'être bien disposé et disponible. Evitez d'aborder le sujet si vous devez vous rendre à un rendez-vous dans une demi-heure.
- Si un jeune vous confie qu'il est la cible de gestes de cyberintimidation, faites-lui sentir que vous êtes de son côté, que vous le croyez et dites-lui que vous chercherez avec lui des solutions.
- Ne jugez pas ou ne rejetez pas ce qu'il pourrait vous raconter. Faites-lui sentir que vous comprenez bien la souffrance que cause la cyberintimidation.
- N'oubliez pas que dire à un jeune de tout simplement ignorer la cyberintimidation ne l'aide en rien et peut même aggraver la situation.
- N'essayez pas de régler le problème rapidement. Prenez le temps de bien comprendre toute l'histoire, afin d'éviter de donner des conseils mal avisés ou irréalistes.
- Montrez que vous prenez son problème au sérieux et que vous serez à ses côtés aussi longtemps que nécessaire.

Quoi faire

- Si la santé mentale ou le bien-être psychologique du jeune semble affecté, discutez avec lui de la pertinence d'une consultation professionnelle.
- Si vous croyez qu'un jeune a des pensées suicidaires, intervenez immédiatement. Communiquez avec votre médecin de famille. Si sa santé ou sa vie est menacée, composez le 911. Ne le laissez pas seul.
- Militez pour la mise en œuvre de politiques et de procédure pour prévenir et lutter contre la cyberintimidation dans les écoles, les centres communautaires et tous les autres endroits où se rassemblent les jeunes.

Cyberintimidation en chiffres:

- Actuellement, « plus de 66 % des élèves de la 4^e année primaire à la 3^e secondaire vont en ligne dans le confort de leurs chambres » (p. 277, Tokunaga, 2010)
- « de 15 à 35 % des étudiants ont été victimes de cyberintimidation, tandis que de 10 à 20 % des élèves avouent avoir posé des gestes de cyberintimidation. » (p. 208, Hinduja & Patchin, 2010)
- Jusqu'à « 85 % des jeunes et des adolescents qui sont intimidés en ligne le sont aussi à l'école » (p. 279, Tokunaga, 2010)
- « 38 % des jeunes qui ont subi de la cyberintimidation ont vécu de la détresse émotionnelle à la suite des incidents. » (p. 6, Mishna et coll., 2011). « un quart des victimes estime que leur vie familiale en a souffert. »
- « les victimes et les auteurs d'intimidation et de cyberintimidation sont presque deux fois plus à risque de se suicider » (p. 216, Hinduja & Patchin, 2010)

- Une étude indique qu' « au moins 40 à 50 % des victimes de cyberintimidateurs connaissaient l'identité de leurs agresseurs. » (p. 279, Tokunaga, 2010)
- « En gros, de 15 à 35 % des jeunes confrontent les cyberintimidateurs en les intimant de cesser leur comportement. » (p. 281, Tokunaga, 2010)
- Une étude montre que « plus de 50 % de son échantillon avait été témoin d'un incident de cyberintimidation, mais seulement 30 % des répondants disent qu'ils en parleraient à un adulte, s'ils étaient témoins de cyberintimidation envers un pair. » (p. 72, Jones et coll., 2011)

VII. BIBLIOGRAPHIE

- Abada, T., Hou, F. & Ram, B. (2008). The Effects of Harassment and Victimization on Self-Rated Health and Mental Health Among Canadian Adolescents. *Social Science & Medicine*. 67: 557-567.
- Boyd, Danah. 2009. "Living and Learning with Social Media." *Penn State Symposium for Teaching and Learning with Technology*. State College, PA: April 18.
- Byrne, S. & Lee, T. (2011). Toward Predicting Youth Resistance to Internet Risk Prevention Strategies. *Journal of Broadcasting & Electronic Media*. 55(1): 90-113.
- Dooley, J.J., Pyzalski, J. & Cross, D. (2009). Cyberbullying Versus Face-to-Face Bullying: A theoretical and conceptual review. *Journal of Psychology*. 217(4): 182-188.
- Fredstrom, B.K., Adams, R.E. & Gilman, R. (2011). Electronic and School-Based Victimization: Unique contexts for adjustment difficulties during adolescence. *Journal of Youth and Adolescence*. 40: 405-415.
- Hinduja, S. & Patchin, J.W. (2010). Bullying, Cyberbullying, and Suicide. *Archives of Suicide Research*. 14: 206-221.
- Jones, S.E., Manstead, A.S.R. & Livingstone, A.G. (2010). Ganging Up or Sticking Together? Group processes and children's responses to text-message bullying. *The British Psychological Society*. 102: 71-96.
- Klomek, A.B., Sourander, A. & Gould, M. (2010). The Association of Suicide and Bullying in Childhood to Young Adulthood: A review of cross-sectional and longitudinal research findings. *The Canadian Journal of Psychiatry*. 55(5): 282-288.
- Klomek, A.B., Marrocco, F., Kleinman, M., Schonfeld, I.S. & Gould, M.S. (2008). Peer Victimization, Depression, and Suicidality in Adolescents. *Suicide and Life-Threatening Behaviour*. 38(2): 166-180.
- Mishna, F., Cook, C., Saini, M., Wu, M.J. & MacFadden, R. (2011). *Research on Social Work Practice*. 21(1): 5-14.
- Neilsenwire, "A Pocket Guide to Social Media and Kids".
<http://blog.nielsen.com/nielsenwire/consumer/a-pocket-guide-to-social-media-and-kids/>
- Sengupta A. & Chaudhuri, A. (2011). Are Social Networking Sites a Source of Online Harassment for Teens? Evidence from survey data. *Children and Youth Services Review*. 33: 284-290.
- Sontag, L.M., Clemans, K.H., Graber, J.A. & Lyndon, S.T. (2011). Traditional and Cyber Aggressors and Victims: A comparison of psychosocial characteristics. *Journal of Youth and Adolescence*. 40: 392-404.
- Tokunaga, R.S. (2010). Following You Home From School: A critical review and synthesis of research on cyberbullying victimization. *Computers in Human Behaviour*. 26: 277-287.